

Tarifs

Prestations d'interprétariat communautaire

1. Interprétariat communautaire en présentiel

Prestation	Prix (HT)	Conditions
Jours ouvrables Unité de 15 min	Frs. 18.75	minimum Frs. 75.-
Nuit et week-end et fériés	+ 20%	appliqué si l'horaire de la prestation débute ou se termine entre 20h et 8h
Demande en urgence pour une intervention dans les 24h		pas de majoration
Annulation partielle ou complète pour les prestations de moins de 3h, moins de 24h à l'avance (jours ouvrables)		minimum 80% du prix de la prestation confirmée est dû et minimum Frs. 75.-
Annulation partielle ou complète pour les prestations de 3h ou plus, moins de 72h à l'avance (jours ouvrables)		

+

Frais de déplacement

Moins de 1 km		non facturé
Unité de 1 km	Frs. 1.-	minimum Frs. 10.-

Si, durant la journée, l'interprète effectue plusieurs interventions facturées à votre institution, cela réduira les frais de déplacements. Le montant de Frs. 1.-/km tient compte également d'un défraiement du temps de déplacement.

2. Interprétariat communautaire par téléphone ou vidéoconférence

Prestation	Prix (HT)	Conditions
Jours ouvrables, prestation courte (jusqu'à 40 minutes) Unité de 5 min	Frs. 10.-	minimum 20.-
Jours ouvrables, prestation longue (plus de 40 minutes) Unité de 5 min	Frs. 7.50	minimum 80.-
Nuit et week-end et fériés	+ 20%	appliqué si l'horaire de la prestation débute ou se termine entre 20h et 8h
Demande en urgence pour une intervention dans les 24h		pas de majoration
Annulation partielle ou complète moins de 24h à l'avance, jours ouvrables		minimum 80% du prix de la prestation confirmée est due et minimum Frs. 20.- / Frs. 80.-

Tarifs**Prestations de médiation interculturelle****3. Accompagnement social**

Prestation	Prix (HT)	Conditions
Jours ouvrables Unité de 15 min	Frs. 18.75 ou forfait	minimum Frs. 75.-

Pour toute prestation de médiation interculturelle demander une offre : 021 353 53 53 - interpretariat@appartenances.ch

4. Animation d'une session d'information ou de formation dans un contexte interculturel

Pour toute prestation d'animation d'une session, demander une offre au Secteur Formation d'Appartenances – 021 341 12 38 - formation@appartenances.ch

Tarifs**Prestations de traduction écrite****5. Traduction écrites de documents dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation et de l'intégration**

Prestation	Prix (HT)
Unité de 1 ligne (13 mots)	de Frs. 4.50 à Frs. 9.- (selon les langues)

Pour toute prestation de traduction écrite demander une offre au Secteur Interprétariat d'Appartenances en joignant le document source à traduire : 021 353 53 53 – interpretariat@appartenances.ch

En principe, Appartenances peut modifier ses prix à tout moment sans préavis. Elle prend néanmoins toutes les mesures nécessaires pour annoncer ses changements de prix trois mois à l'avance. Pour rappel, le tarif de base de la prestation d'interprétariat en présentiel est inchangé depuis 2010.